

N° 92  
**SÉNAT**

---

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

12 avril 2023

---

---

**RÉSOLUTION**

*exprimant la **gratitude** et la **reconnaissance** du Sénat aux **membres des forces de l'ordre déployées sur tout le territoire national***

*Le Sénat a adopté la résolution dont la teneur suit :*

---

**Voir le numéro :**

**Sénat : 479 (2022-2023).**

Le Sénat,

Vu l'article 34-1 de la Constitution,

Considérant la montée de la violence en France, dans le discours politique et dans les manifestations ;

Constatant la multiplication, de Notre-Dame-des-Landes à Sainte-Soline, du centre-ville de Nantes à celui de Paris, des affrontements directs entre casseurs et forces de l'ordre ;

Considérant que cette violence a prospéré depuis plusieurs années du fait de l'immobilisme, de la tolérance et parfois de la bienveillance de certains responsables politiques à l'égard de ses auteurs ;

Constatant qu'elle est aujourd'hui légitimée et encouragée par des élus qui tiennent des discours ambivalents ;

Considérant que la violence physique est désormais précédée jusque dans nos institutions d'une violence verbale qui tente de justifier des comportements aussi illégaux qu'inadmissibles ;

Considérant que cette violence n'a pour ambition que de fracturer notre société, d'attaquer les institutions de la République, de rejeter la légitimité parlementaire et de substituer au débat réfléchi, argumenté et serein, qui est la démocratie représentative, un état de guerre de tous contre tous ;

Considérant que les déchaînements de haine auxquels la France assiste visent en premier lieu à s'en prendre aux forces de l'ordre et à les discréditer ;

Constatant que nos forces de l'ordre sont injustement la cible récurrente et privilégiée des critiques politiques, sans aucun égard pour l'ultra-violence qui les vise et pour le lourd tribut qu'elles payent pour assurer notre sécurité ;

Considérant qu'il est inacceptable et dangereux de renvoyer dos à dos forces de l'ordre et casseurs ;

Considérant que les forces de l'ordre, dans l'exercice de leur mission, sont un rempart contre le chaos et le bouclier de la République ;

Exprime sa profonde gratitude, sa reconnaissance et son soutien aux policiers et aux gendarmes qui risquent chaque jour leur vie ;

Invite le Gouvernement à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour appréhender les casseurs et ramener l'ordre dans notre pays.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 avril 2023.*

*Le Président,*

*Signé : Gérard LARCHER*